

## Circuit du Recloux : 8 km (jaune)

Se garer sur la place de la Mairie.

**Départ :** Prendre la Rue des Moulins (D84, direction opposée à St Benoît du S.) et à la fourche aller à droite. Prendre le chemin à gauche dans le virage et à la route aller à droite.

**1 :** Au croisement, aller à gauche puis tout de suite à droite. A l'intersection avec une route, tourner à droite puis prendre le chemin sur la gauche. Dans le bois, à la fourche, aller à droite, puis aller à gauche à la route.

**2 :** A la croix en pierre dans le virage, prendre le chemin enherbé sur la gauche. A la route, tourner à gauche puis tout droit, traverser le hameau et à la croix en pierre aller en face.

**3 :** A la route, aller à gauche et après la suite de virages prendre le chemin sur la droite. A la route en graviers, prendre à gauche et à la route aller à droite, passer sur la Chaume.

**4 :** Tourner à droite à la première route puis prendre le premier chemin à gauche. A la route aller à droite puis tout droit pour entrer dans les Grands Chézeaux et rejoindre le point de départ.

## Balises des sentiers



bonne direction



mauvaise direction



tourner à droite

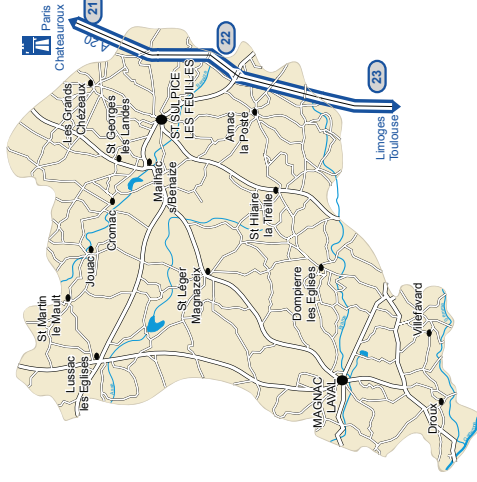


tourner à gauche

## Les règles d'usages du bon randonneur :

- Prévoir un sac plastique pour rapporter vos détritux
- Prévoir une bouteille d'eau et avoir un téléphone portable en cas de besoin (n°urgence : 112)
- Rester sur les sentiers de randonnée, tenir les chiens à vue pour ne pas perturber la tranquillité de la faune et de la flore
- Ne pas cueillir de fleurs ou de plantes, certaines espèces sont protégées
- Ne pas entrer sur une propriété privée et refermer les barrières après votre passage

En cas de difficulté ou perturbation rencontrée lors de votre randonnée, merci de nous le signaler.



## Office de Tourisme du Limousin en Marche

### Pôle de Magnac-Laval

13 Place de la République 87190 Magnac-Laval  
tel : 05 55 68 59 15

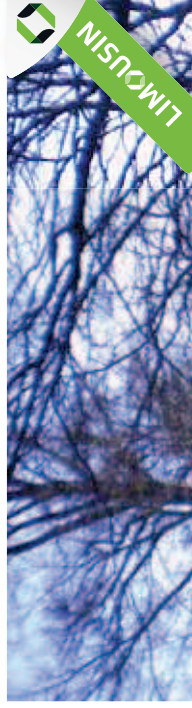
### Pôle de St sulpice les Feuilles

Avenue Jean Jaurès 87160 St Sulpice les Feuilles  
tel : 05 55 76 92 66

[www.limousin-en-marche.com](http://www.limousin-en-marche.com)



Conception et réalisation graphique : M. Forster  
Crédit photo : M. Forster et OT Limousin en Marche



# Randonnée Des Grands Chézeaux

Circuit du Recloux : 8km

Circuit des Moulins : 11 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.limousin-en-marche.com](http://www.limousin-en-marche.com)

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

## Un riche patrimoine architectural dans le bourg

Mairie : construction Louis XIII avec tourelles en cul de lampe et une tour carrée (sorte de donjon à mâchicoulis). A l'opposé de la place, à l'angle de la route de St Sulpice les Feuilles, une maison coiffée d'une girouette, avec un clocher tors surmonté d'une girouette constituée des attributs des compagnons charpentiers : l'équerre, le compas, le biseau. En face, le Logis de la Pomme avec ses fenêtres à pan coupé qui servit d'ancien relais de poste jusqu'en 1742. Louis XIII y passa la nuit du 11 novembre 1632 sur sa route pour Toulouse.

Au nord du bourg : quartier latin, la Place des lavandières : place triangulaire avec un orme disparu sous lequel le seigneur rendait la justice, une pierre d'audience à l'angle. Eglise : style roman, remaniée au XVème s., bandeau de couleur : litre funéraire en signe de deuil.

Bois du Recloux : on raconte qu'un hermite y vécut reclus pendant de nombreuses années.

La Chaume : prend sa source en amont de l'étang du même nom, il animait au siècle dernier la vie économique de la région. Sept moulins y étaient installés, une scierie, une huilerie et une filature de laine.

## Circuit des Moulins : 11 km (bleu)

Se garer sur la place de la Mairie.

**Départ :** Prendre la Rue des Moulins (D84, direction opposée à St Benoît du S.) et suivre la première route sur la gauche direction le Grand Moulin / la Fabrique.

- 1 : Aller à droite à la deuxième route (direction La Fabrique). Après le pont de La Chaume, prendre le premier chemin à droite et le suivre jusqu'à la route.
- 2 : Aller à droite pour rejoindre Virvalais et dans le hameau, prendre la première route à gauche en direction de la Roche. Au bout de cette route, prendre le chemin sur la gauche.
- 3 : Arrivé à une intersection de routes, aller à droite puis tout droit jusqu'à la D220 (pisciculture). Aller à gauche (marcher derrière la barrière de sécurité) et prendre le chemin de terre sur la gauche après le pont.
- 4 : Au village (le Bost), prendre à gauche une route qui se transforme en chemin.
- 5 : A la route, aller à gauche et reprendre à 50 m un chemin sur la gauche. A la route, aller à droite pour rejoindre le bourg et la place de la Marie.

